Publié sur www.creuse.fr le 28/10/2026

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261023-CD2026_0102-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
---
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE
---

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2026

| | |
|---|---|
| **DELIBERATION N°CD2026-10/4/16 DOSSIER N°7585** | CHARTE NATURA 2000 - RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DU SITE DES GORGES DE LA TARDES ET DE LA VALLÉE DU CHER |

Etaient présents :
Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :
Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Patrice FILLOUX à Marinette JOUANNETAUD
Marie-France GALBRUN à Jean-Jacques LOZACH
Mary-Line GEOFFRE à Eric BODEAU
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Patrice MORANCAIS à Marie-Christine BUNLON
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

## OBJET : CHARTE NATURA 2000 - RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DU SITE DES GORGES DE LA TARDES ET DE LA VALLÉE DU CHER

♦♦♦♦♦♦♦♦

### LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3211-1 ;*
*VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,*
*VU la loi Développement des Territoires Ruraux (DTR) de 2005 ;*

Publié sur www.creuse.fr le 28/10/2026

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261023-CD2026_0102-DE

*VU le Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 des Gorges de la Tardes et de la Vallée du Cher ;*
*VU le rapport CD2026-10/4/16 de Madame la Présidente du Conseil départemental,*
*VU l'avis de la Commission CD - Solidarités territoriales et Développement durable,*

Décide :

- de renouveler l'adhésion du Département de la Creuse, pour une durée de 5 ans à compter de sa signature, à la charte Natura 2000 du site des Gorges de la Tardes et de la Vallée du Cher », jointe en annexe à la présente délibération ;

- d'autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
**Valérie SIMONET**



**Valerie SIMONET**
**Présidente du Conseil**
**Départemental**
**28 oct. 2026**